



Abus de confiance et endettement

Par **geronimo44**, le **23/02/2010** à **15:16**

Bonjour,

Mes parents sont divorcés depuis de nombreuses années et je n'ai pas de contacts avec mon père depuis 10 ans. Je vois régulièrement ma mère et mes 2 soeurs.

Mon père (70 ans) est propriétaire d'un petit appartement dans l'isère et il semble qu'il soit abusé par une femme depuis quelques années qui l'a conduit à s'endetter de plus de 50 000 euros : 9 crédits et des huissiers suivent le dossier.

Cette femme ne vit pas avec mon père et a 2 enfants, dont l'un est en afrique. Elle souhaite que mon père se déplace en Afrique pour reconnaître l'enfant et le ramener en france. Elle souhaite également qu'il vende son appartement afin de pouvoir mieux subvenir a ses besoins.

J'ai appris cette histoire par la bouche de ma soeur qui a eu mon père au téléphone la semaine dernière. Ce dernier voulait lui emprunter 250 euros pour acheter un nouveau téléphone portable à son amie...

L'état d'endettement de mon père m'inquiète un peu - indépendemment d'un éventuel héritage (que je peux refuser quoiqu'il en soit), et bien que je n'ai plus de nouvelles de lui depuis 10 ans.

Existe t-il des recours pour "protgéger" ses proches (un père) de l'éventuel abus d'une tierce personne qui l'a conduit à s'endetter lourdement ... et peut-être à s'endetter encore ?

Merci pour vos réponses.

Jérôme